



**Compte-Rendu
de l'Assemblée Générale
du 30 juin 2012
au palais des congrès de Soulac sur mer**

Membres du CA présents :

Jean-Marie Andreux, Nicole Badot, Monique Cheruette, Alain Durand-Lasserre, Jacques Gervais, Christine Grass, Alain Hecho, Jean-Paul Lescorce, Philippe Lucet, Jacques Martinet, Monique Murcia, Pierre Pinet, Serge Robin, Jean-Clément Roucayrol, Gilbert Sapy, Maryse Sinsout, Alain Vanwambecke, Michel Vansielegem et Bernard Vinguoy .

Membres du CA excusés :

Denis Esther, Richard Grass et Annie Lépinoux.

Elus présents :

Mme Douzidou (Adjointe Communication Royan), Régine Joly (Vice-Présidente Conseil Régional Poitou-Charentes), Franck Laporte (Maire Talais) et Xavier Pintat (Sénateur-Maire Soulac).

Elus Excusés :

Fabienne Dugas-Raveneau (Porte-parole du Parti Socialiste Sud Charente-Maritime), Bernard Giraud (Maire-Adjoint Royan) et Didier Quentin (Député-Maire Royan).

Secrétaire de séance : Monique Murcia

Philippe Lucet rappelle que c'est la 6^{ème} AG depuis 2007 et la 3^{ème} où on ne parle plus de 4GAS ...

Il y a dans la salle une centaine d'adhérents.

Ordre du jour :

- 1- Bilan d'activité : perspectives et questions diverses (intervention des élus, intervention de la salle)
- 2- Rapport Financier
- 3- Renouvellement du Conseil d'Administration, puis vote.

1- Bilan d'activité :

Deux dossiers principaux retiennent surtout notre attention :

***Le projet éolien du Verdon
Le Parc Naturel Marin.***

Mais aussi des interrogations :

***Quel avenir pour la Centrale du Blayais ?
Vers un renouveau de l'ostréiculture dans l'estuaire ?***

Rappel des axes retenus en AG 2011 :

Maintenir une action de veille environnementale sur la zone de l'entrée de l'estuaire et devenir un des partenaires des élus et des pouvoirs publics sur les projets d'aménagement du territoire.

Philippe Lucet rappelle qu'UPPT est totalement indépendante et ne bénéficie d'aucune subvention. C'est la mobilisation qui garantit l'indépendance financière.

En juin 2012, la mobilisation reste très forte puisque 1352 adhérents ont renouvelé leur adhésion (365 sur la Gironde et 460 en Ch-Maritime). Il y a donc une certaine dynamique.

Le travail du Collectif sur les deux rives comporte des réunions régulières de concertation, une répartition suivant les dossiers, une action coordonnée par rapport aux administrations et partenaires (dossier de demande d'agrément « Association de protection de l'environnement » toujours en cours).

- *Historique de l'agrément* (Jacques Gervais) : le dossier de demande d'agrément interrégional a été instruit par la DREAL ; il est « remonté » jusqu'au ministère où on nous a dit qu'un tel agrément n'était pas possible. Il nous a donc été conseillé (cf réunions associations à Poitiers et Bordeaux, une autre réunion étant prévue prochainement à Agen.) de faire une demande d'agrément sur le département de la Gironde puis une extension sur la rive droite.

- Actions diverses :

Dans le Pays Royannais comme sur la rive gauche, UPPT a été systématiquement présente lorsque l'estuaire était évoqué : réunions publiques, colloques, concertation Parc Naturel Marin et forums.

Rappel des actions RD en 2011 (Monique Murcia) : forums des assos à Vaux, Royan et St-Georges ; conférences à Arvert (asso Natvert) en février et juin, nettoyage de la plage de Meschers en février, conférence-débat organisée par Régine Joly (projet éolien et prolongement de la digue du bac) en mars.

Sur la RG, Monique Cheruette précise qu'UPPT essaie d'être présente sur tout ce qui touche l'estuaire. La mission d'UPPT est de rappeler que notre association veille toujours sur l'estuaire.

Le blog, créé en 2007, est très régulièrement visité ; il y a 1069 inscrits à la Newsletter. Le blog communique sur tous les sujets d'actualité qui concernent l'estuaire.

- Parc Naturel Marin

Il a été initié dès le début du combat anti-méthanier. J Gervais fait l'historique des parcs créés ou devant être créés.

Le décret devrait être signé en septembre 2012.

Le comité de gestion de 58 membres sera composé d'élus, de représentants de l'état, de représentants de professionnels de la mer, de représentants des activités de loisirs, de scientifiques et 5 sièges attribués aux associations de défense de l'environnement, dont 2 alloués d'office à LPO et FNE. UPPT qui a participé aux réunions d'étude est candidate.

Le Conseil élaborera un plan de gestion pour 15 ans, révisable tous les 5 ans.

- Projet éolien sur le Nord-Médoc

La motion votée en AG 2011 (consultable sur le blog d'UPPT) précisant que la dynamique enclenchée nous apparaît positive » est toujours d'actualité .

Philippe Lucet rappelle les différentes étapes :

- . Un 1^{er} protocole d'intention a été signé au printemps 2011
- . Un appel à candidatures a été envoyé le 15 juin 2011.
- . L'examen des candidatures a été effectué fin 2011.
- . La signature de la convention de réservation des terrains est intervenue le 28 juin 2012 : le CA du GPMB a donné (à l'unanimité) l'autorisation de signer une convention avec PMVE.

Echéancier prévisible et étapes administratives à venir :

- . En juillet 2012 : lancement des études préliminaires.
- . Fin 2013, rendu d'études d'impact.

A la suite, demande conjointe de 2 permis de construire (usines + éoliennes test).

Après ces 2 années, début de la construction en 2014.

Démarrage de l'activité souhaité début 2015 (objectif assemblage de 70 à 100 éoliennes/an).

Montée en pression sur 3 ans de 100 emplois en 2015 à 1 000 emplois en 2017/2018.

Un objectif affiché : sous-traitance à des entreprises sur la Gironde.

15 collectivités territoriales RD sont contactées par le Préfet Aquitaine pour consultation et avis sur le projet ZDE Le Verdon.

Quel sera le rôle de notre Collectif ?

Collecter et diffuser les informations

Analyser les dossiers

Réfléchir et organiser des débats (réunions publiques prévues sur les 2 rives)

Intervenir au niveau des diverses procédures de consultations administratives.

- Impact de la Centrale du Blayais et ses conséquences sur l'environnement : implication du Collectif (Jacques Martinet)

En janvier 2012, le Collectif a rencontré Stéphane Lhomme (Président de l'asso Tchernoblaye créée en 1 999 et basée à Bordeaux).

En février, le Collectif a assisté à St-Estèphe à une conférence organisée par le Directeur de la Centrale.

Jacques Martinet précise que dans le cadre de la sécurité autour du site atomique blayais, une enquête alimentaire sera réalisée sur la commune de Braud et St Louis pour évaluer les risques de contamination. L'enquête à venir fera le point sur les risques de contamination de la population en cas de fuite sur l'installation. Cette enquête sur les habitudes alimentaires de consommation locale des habitants aux abords de la centrale sera initiée par l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (Irsn) associé avec la Commission locale d'information nucléaire (Clin), rattachée au Conseil général de la Gironde.

Gilbert Sapy est l'auteur d'un article publié sur le blog traitant du coût de la prolongation de la centrale de Blaye jusqu'à 40 ans et au-delà.

En guise de conclusion, Philippe Lucet pose la question :

Notre Collectif s'implique-t-il dans la réflexion sur la problématique de la Centrale ?

- Questions, remarques et suggestions des adhérents :

Pourquoi ne pas joindre la CRIRAD pour connaître les effets de la Centrale ?

Impacts supposés de la Centrale : interventions sur la thyroïde de plus en plus nombreuses.

Bard serait à vendre (source Internet).

Fortes réticences exprimées par A Durand-Lasserve concernant la pertinence des éoliennes-test et l'efficacité du futur site comme obstacle au retour d'un projet néfaste pour le Nord.Médoc.

Crédibilité de Bard : il est reconnu comme spécialiste dans ce domaine, il détient des brevets et des savoir-faire fondamentaux sur l'éolien ; l'étape suivante sera pour Mr Krüger (Directeur de la société Bard) la présentation du plan d'investissement.

Opacité du projet éolien : Philippe Lucet explique que le Collectif et les élus ont été impliqués dans la préparation du projet. Il n'y a pas d'opacité comme cela a été le cas dans la non crédibilité du projet de terminal méthanier. Il ajoute que PMVE est

une société de droit français et que les éoliennes fabriquées seront destinées à des pays du sud et du nord de l'Europe.

Y aura-t-il une équipe de recherche sur place ou cette équipe sera-t-elle en Allemagne ?

oui sur place (Mr Pintat).

Pourquoi des éoliennes test ? 1 000 emplois, totalement irréaliste ; ZDE est un couloir de migration et une ZNIEFF. Contrôle de la compatibilité des éléments entre eux avant de les envoyer sur site – 1000 emplois possibles, plus vraisemblablement plusieurs centaines- études prévues en concertation avec la LPO.

Pourquoi ne pas prendre position tout de suite en faveur du projet éolien ? On attendra avant toute prise de position définitive d'avoir les résultats de toutes les études (Philippe Lucet).

Mr Laporte et Mr Pintat dans leurs interventions rappellent que les contrats signés précisent qu'il n'y aura pas d'éoliennes sans usine d'assemblage.

Pourquoi pas Valorem : les élus expliquent que Valorem n'a pas la compétence pour faire de l'éolien offshore.

La position des mâts est-elle figée ? non, les études diront comment les positionner.

- Vers une relance de l'ostréiculture dans l'estuaire (Franck Laporte) ?

L'état de l'environnement dans l'estuaire s'améliore : le taux de cadmium baisse régulièrement depuis la fin des années 90. on envisage donc une possibilité d'affinage d'huîtres dans les marais du Bas Médoc (au Verdon et à St-Vivien) où existent déjà des fermes aquacoles d'élevage de gambas.

Ce seront soit des huîtres prélevées dans l'estuaire, soit des huîtres de Marennes, soit des naissains issus d'écloseries de l'île de Ré.

Il y a là un sérieux espoir de voir reprendre une activité dans l'estuaire.

23 dossiers ont été déposés pour obtenir des concessions de parcs.

2-Rapport financier (Maryse Sinsout) :

En 2011 : 2 141 adhérents (10 705 € + 3 661 € en dons)

Total des recettes 2011 : 14 645 €

Solde au 31/12/2011 : 34 434 €

3-Renouvellement du Conseil d'administration (Monique Cheruette) :

Présentation des candidats sortants (pas de nouvelle candidature)

Rive gauche :

7 sièges □ 5 candidats

Vacants : les sièges de Bernard Caunésil décédé pour lequel le CA a une pensée spéciale lors de cette AG

Et de Jean Marie Andreux qui a beaucoup de projets et sera moins disponible

Un grand merci pour tout ce qu'il a accompli depuis la création de l'Association.

RG : Monique Cheruette, Alain Durand-Lasserve, Christine Grass, Lalou Roucayrol et Alain Vanwambecke

Rive Droite ;

3 sièges □ 3 candidats

Jacques Gervais, Pierre Pinet et Michel Vansielegem

Résultats des élections :

Votants : 222

Rive Gauche :

Monique Cheruette : 222

Christine Grass : 222

Lalou Roucayrol : 220

Alain Vanwambecke : 219

Alain Durand-Lasserve : 146

Rive Droite :

Jacques Gervais : 219

Pierre Pinet : 222

Michel Vansielegem : 222

Un conseil d'administration est prévu mi juillet pour entériner les décisions de l'AG et élire le nouveau bureau.